

Pradine, Linstant. Recueil général des lois et actes du Gouvernement d'Haïti ... Tome. 3. Paris : Auguste Durand, 1860. pp. 391

N° 742. — *CIRCULAIRE du Président d'Haïti, aux commissions chargées de la vérification des titres de propriété, pour la dissolution de ces commissions (1).*

Port-au-Prince, le 23 juin 1824.

Le but de l'arrêté en date du 27 novembre dernier, instituant la commission dont vous êtes membres, devant être rempli d'ici à la fin de juillet prochain, je vous préviens que le 31 dudit mois cette commission demeurera dissoute; et si après cette époque le gouvernement se trouvait dans la nécessité d'avoir des renseignements sur des réclamations et réintégrations des propriétés évincées, il s'adressera aux agents de l'administration qui, d'après l'art. 5 de la loi en date du 9 février 1807, sont tenus, sous leur responsabilité, de les fournir.

Je vous invite à m'accuser réception de la présente.

Signe : BOYER.

---

(1) Voy. N° 60. *Loi du 9 fév. 1807, concernant l'agriculture, etc., art. 5.*